

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Notes d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC

Recherche du nombre de patients atteints d'un lymphome de Hodgkin classique ou d'un lymphome à cellules T suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022001	10
Recherche du nombre de patients atteints d'une fibrose kystique suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022002	12
Recherche du nombre de patients atteints d'une leucémie lymphoïde chronique (LLC) ou d'un lymphome lymphoïde de petite taille (SLL) suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022003	14
Recherche du nombre de patients atteints d'une tumeur maligne du sein suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022004	16
Recherche du nombre de patients atteints d'une polymyalgie rhumatismale suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022005	18
Recherche du nombre de patients atteints d'une tumeur solide, d'un cancer colorectal ou d'un cancer de l'endomètre suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022006	20
Recherche du nombre de patients atteints de lymphomes suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022007	22
Recherche du nombre de patients atteints d'un cancer de l'estomac suivis en établissement de soins au cours de la période 2017 à 2021 – ICS2022008	24
Recherche du nombre de patients atteints d'hypertension artérielle pulmonaire suivis en établissement de soins au cours de l'année 2021 – ICS2022009	26
Recherche du nombre de patients atteints de sclérose en plaques suivis en établissement de soins au cours de l'année 2021 – ICS2022010	28
Recherche du nombre de patients atteints d'un lupus érythémateux disséminé suivis en établissement de soins au cours de l'année 2021 – ICS2022011	30
Recherche du nombre de patients atteints de tumeur maligne du sein, cancer de l'ovaire, cancer du pancréas ou cancer de la prostate suivis en établissement de soins au cours de l'année 2021 – ICS2022012	32
Recherche du nombre de patients atteints de colite ulcéreuse pédiatrique suivis en établissement de soins de 2020 à 2021 – ICS2022013	34
Recherche du nombre de patients atteints de tumeur maligne du poumon suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022014	36
Recherche du nombre de patients atteints d'une ostéoarthrite du genou suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022015	38
Recherche du nombre de patients atteints d'une hépatite B sans agent delta suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022016	40

Recherche du nombre de patients atteints du carcinome urothélial du tractus supérieur (UTCT) suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022017	42
Recherche du nombre de patients atteints d'un cancer du poumon suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022018	44
Recherche du nombre de patients atteints de leucémie lymphocytaire chronique ou de lymphome à petits lymphocytes suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022019	46
Recherche du nombre de patients atteints d'un cancer de l'ovaire suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022020	48
Recherche du nombre de patients atteints d'une tumeur maligne du rein, à l'exception du bassinet, suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022021	50
Recherche du nombre de patients atteints de cancers de la tête et du cou (HNSCC) suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022021-a	52
Recherche du nombre de patients atteints de la maladie d'Alzheimer suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022022	54
Recherche du nombre de patients atteints de la myasthénie grave suivis en établissement de soins en 2017 à 2021 – ICS2022023	56
Recherche du nombre de patients atteints d'épilepsie focale suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022024	58
Recherche du nombre de patients atteints d'épilepsie généralisée suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022025	60
Recherche du nombre de patients atteints d'atrophie musculaire spinale suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022026	62
Recherche du nombre de patients atteints de la goutte suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022027	64
Recherche du nombre de patients atteints du lymphome de Hodgkin classique suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022028	66
Recherche du nombre de patients atteints d'hypertension artérielle pulmonaire à l'exclusion du choc anaphylactique et de l'insuffisance ventriculaire gauche suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022029	68
Recherche du nombre de patients atteints d'asthme suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022030	70
Recherche du nombre de patients atteints de la maladie du ventricule unique suivis en établissement de soins de 2019 à 2021 – ICS2022031	72
Recherche du nombre de patients atteints de la myasthénie grave suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022032	74
Recherche du nombre de patients atteints d'une tumeur maligne du rein suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022033	76
Recherche du nombre de patients ayant eu un accident vasculaire cérébral ischémique aigu suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022034	78

Recherche du nombre de patients atteints de dermatite atopique, d'asthme ou d'allergie suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022035	80
Recherche du nombre de patients atteints de myélofibrose, polycythémie, thrombocytémie essentielle et syndromes myéloprolifératifs suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022036	82
Recherche du nombre de patients atteints de fibrose pulmonaire idiopathique suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022037	84
Recherche du nombre de patients atteints de tumeur maligne du rein, à l'exclusion du bassinnet du rein suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022038	86
Recherche du nombre de patients atteints d'asthme suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022039	88
Recherche du nombre de patients atteints d'un mélanome malin de la peau suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022040	90
Recherche du nombre de patients atteints d'une colite ulcéreuse à l'exclusion de la proctite ulcéreuse et des cancers de l'appareil digestif suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022041	92
Recherche du nombre de patients atteints d'obésité génétique et du syndrome de Bardet-Biedl suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022042	94
Recherche du nombre de patients atteints de lupus érythémateux disséminé suivis en établissement de soins en 2021– ICS2022042-a	96
Recherche du nombre de patients atteints d'une tumeur maligne du rein suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022043	98
Recherche du nombre de patients atteints d'adénocarcinome canalaire pancréatique suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022044	100
Recherche du nombre de patients atteints d'obésité suivis en établissement de soins en 2021– ICS2022044-a	103
Recherche du nombre de patients atteints de la maladie de Crohn (MC) et la colite ulcéreuse (CU), à l'exclusion d'autres maladies gastro-intestinales, suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022045	105
Recherche du nombre de patients atteints du cancer du côlon métastatique suivis en établissement de soins de 2020 à 2021 – ICS2022046	107
Recherche du nombre de patients atteints d'infection ano-génitale par le virus de l'herpès (herpès simplex) suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022047	109
Recherche du nombre de patients atteints de fibrose kystique suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022048	111
Recherche du nombre de patients atteints de la polyarthrite juvénile idiopathique suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022049	113
Recherche du nombre de patients atteints du cancer du sein ou cancer du poumon suivis en établissement de soins en 2021– ICS2022050	115
Recherche du nombre de patients atteints d'ophtalmoplégie supranucléaire et de la maladie de parkinson suivis en établissement de soins en 2021- ICS2022051	117

Recherche du nombre de patients atteints d'incontinence fécale suivis en établissement de soins en 2020 à 2021- ICS2022052	119
Recherche du nombre de patients atteints de tous les cancers suivis en établissement de soins en 2021- ICS2022053	121
Recherche du nombre de patients atteints de syndrome hémolytique et urémique atypique suivis en établissement de soins en 2021- ICS2022054	123
Recherche du nombre de patients atteints du syndrome néphrotique ou de glomérulosclérose segmentaire focale suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022055	125
Recherche du nombre de patients atteints d'acromégalie suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022056	127
Recherche du nombre de patients atteints de tumeur maligne du sein suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022057	129
Recherche du nombre de patients atteints de maladie cardiovasculaire athéroscléroses suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022058	131
Recherche du nombre de patients atteints du cancer de la tête et du cou suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022059	133
Recherche du nombre de patients atteints d'infections des voies respiratoires suivis en établissement de soins en 2019 à 2021 – ICS2022060	135
Recherche du nombre de patients atteints d'aspergillose invasive suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022061	137
Recherche du nombre de patients atteints d'atrophie vulvaire ou vulvovaginite atrophique suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022062	139
Recherche du nombre de patients atteints de cancer de la tête et du cou suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022063	141
Recherche du nombre de patients atteints de dermatite atopique suivis en établissement de soins en 2020 à 2021 – ICS2022064	143
Recherche du nombre de patients atteints de cancer colorectal métastatique suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022065	145
Recherche du nombre de patients atteints d'épidermolyse bulleuse dystrophique suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022066	147
Recherche du nombre de patients atteints d'hidradénite suppurée suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022067	149
Recherche du nombre de patients atteints d'hypoglycémie post-bariatrique suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022068	151
Recherche du nombre de patients atteints d'un myélome multiple suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022069	153
Recherche du nombre de patients atteints de cancers de la tête et du cou suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022070	155
Recherche du nombre de patients atteints de mélanome malin de la peau suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022071	157

Recherche du nombre de patients atteints de carcinome à cellules rénales suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022072	159
Recherche du nombre de patients atteints d'une leucémie myéloïde aiguë et les syndromes myélodysplasiques suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022073	161
Recherche du nombre de patients atteints d'hypertension pulmonaire et les pneumopathies interstitielles avec fibrose suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022074163	
Recherche du nombre de patients atteints de troubles à médiation par le complément suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022075	165
Recherche du nombre de patients atteints d'ANCA vascularite suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022076	167
Recherche du nombre de patients atteints de pneumonie communautaire acquise suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022077	169
Recherche du nombre de patients atteints de tumeur solide avancée (cancer de la tête et du cou, cancer du col de l'utérus, mélanome) suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022078	171
Recherche du nombre de patients atteints de cancer colorectal, cancer du sein, cancer de la vessie et cancer du poumon suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022079	173
Recherche du nombre de patients atteints de lupus érythémateux disséminé suivis en établissement de soins en 2019 à 2021 – ICS2022080	175
Recherche du nombre de patients atteints de lupus érythémateux discoïde à l'exclusion du lupus érythémateux systémique suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022081	177
Recherche du nombre de patients atteints de cancers des voies biliaires suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022082	179
Recherche du nombre de patients atteints de tumeur maligne du foie et des voies biliaires intrahépatiques suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022083	181
Recherche du nombre de patients atteints de cancer malin du poumon suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022084	183
Recherche du nombre de patients atteints du cancer de la tête et du cou suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022085	185
Recherche du nombre de patients atteints du cancer de l'endomètre suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022086	187
Recherche du nombre de patients atteints de colite ulcéreuse, à l'exclusion des cas de proctite ulcéreuse, de colite indéterminée, de cholangite sclérosante primitive etc., suivis en établissement de soins en 2020 à 2021 – ICS2022087	189
Recherche du nombre de patients atteints d'asthme sévère suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022088	191
Recherche du nombre de patients atteints de cancer du poumon à petites cellules métastatique suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022089	193
Recherche du nombre de patients atteints d'atrophie du système multiple suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022090	195

Recherche du nombre de patients atteints du COVID-19 avec assistance respiratoire en cours suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022091	197
Recherche du nombre de patients atteints de sclérose en plaques suivis en établissement de soins en 2020 à 2021– ICS2022092	199
Recherche du nombre de patients atteints d'accident vasculaire cérébral ischémique aigu suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022093	201
Recherche du nombre de patients atteints de lupus érythémateux disséminé suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022094	203
Recherche du nombre de patients atteints d'hypertension artérielle pulmonaire suivis en établissement de soins en 2018 – ICS2022095	205
Recherche du nombre de patients atteints de cancers de la tête et du cou suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022096	207
Recherche du nombre de patients atteints de lupus érythémateux disséminé suivis en établissement de soins en 2022– ICS2022097	209
Recherche du nombre de patients atteints de lymphome non hodgkinien suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022098	211
Recherche du nombre de patients atteints d'obésité hypothalamique suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022099	213
Recherche du nombre de patients atteints de lupus érythémateux disséminé suivis en établissement de soins en 2022– ICS2022100	215
Recherche du nombre de patients atteints de rectocolite hémorragique suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022101	217
Recherche du nombre de patients atteints de cirrhose du foie, d'encéphalopathie hépatique, de syndrome hépatorénal suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022102219	
Recherche du nombre de patients atteints de rectocolite hémorragique suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022103	221
Recherche du nombre de patients atteints de protoporphyrie érythropoïétique suivis en établissement de soins en 2020 à 2022 – ICS2022104	223
Recherche du nombre de patients atteints de tumeurs solides suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022105	225
Recherche du nombre de patients atteints de lupus érythémateux cutané suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022106	227
Recherche du nombre de patients atteints de colite ulcéreuse suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022107	229
Recherche du nombre de patients atteints de cancer de la tête et du cou suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022108	231
Recherche du nombre de patients atteints de la maladie de Crohn suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022109	233
Recherche du nombre de patients atteints de cancer de la vessie suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022110	235

Recherche du nombre de patients atteints de tumeur solide suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022111	237
Recherche du nombre de patients atteints de vitiligo suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022112	239
Recherche du nombre de patients atteints de tumeurs malignes à cellules B matures suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022113	241
Recherche du nombre de patients atteints de tumeurs solides suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022114	243
Recherche du nombre de patients atteints de stéatohépatite non alcoolique suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022115	245
Recherche du nombre de patients atteints de la myélofibrose suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022116	247
Recherche du nombre de patients atteints de tumeur maligne du sein suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022117	249
Recherche du nombre de patients atteints d'hépatite virale E et de patients ayant subi une transplantation d'organe solide (rein, cœur, foie ou pancréas) suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022118	251
Recherche du nombre de patients atteints de cancer gastrique et thromboembolie veineuse suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022119	253
Recherche du nombre de patients atteints de cancer et de thromboembolie veineuse suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022120	255
Recherche du nombre de patients atteints de fibrose pulmonaire suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022121	257
Recherche du nombre de patients atteints de colite ulcéreuse suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022122	259
Recherche du nombre de patients atteints du lymphome diffus à grandes cellules B suivis en établissement de soins en 2021 à 2022 – ICS2022123	261
Recherche du nombre de patients atteints du cancer du poumon non à petites cellules suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022124	263
Recherche du nombre de patients atteints de tumeur maligne de l'estomac suivis en établissement de soins en 2017 à 2021 – ICS2022125	265
Recherche du nombre de patients atteints de trouble dépressif majeur suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022126	267
Recherche du nombre de patients atteints de carcinome urothélial suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022127	269
Recherche du nombre de patients atteints de tumeurs solides suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022128	271
Recherche du nombre de patients atteints de douleurs suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022129	272

Recherche du nombre de patients atteints de NSCLC, cancer de l'ovaire, cancer du testicule suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022130	275
Recherche du nombre de patients atteints de tumeur maligne de la prostate suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022131	277
Recherche du nombre de patients atteints de cardiomyopathie suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022132	279
Recherche du nombre de patients atteints de cancer du poumon et cancer du pancréas suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022133	281
Recherche du nombre de patients atteints de cancer du poumon non à petites cellules suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022134	283
Recherche du nombre de patients atteints de carcinome hépatocellulaire, adénocarcinome canalaire pancréatique et cancer colorectal suivis en établissement de soins en 2021-2022 – ICS2022135	285
Recherche du nombre de patients atteints de leucémie myéloïde aiguë suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022136	287
Recherche du nombre de patients atteints de glioblastome multiforme suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022137	289
Recherche du nombre de patients atteints de tumeurs solides avancées suivis en établissement de soins en 2021-2022 – ICS2022138	291
Recherche du nombre de patients atteints de cancer du sein suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022139	293
Recherche du nombre de patients atteints de cancer du poumon à petites cellules suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022140	295
Recherche du nombre de patients atteints de cancer du sein suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022141	297
Recherche du nombre de patients atteints de prurit nodulaire suivis en établissement de soins en 2021-2022 – ICS2022142	299
Recherche du nombre de patients atteints de leucémie lymphoïde chronique suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022143	301
Recherche du nombre de patients atteints de cancer de l'estomac suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022144	303
Recherche du nombre de patients atteints de carcinome épidermoïde de l'œsophage suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022145	305
Recherche du nombre de patients atteints de configuration de la tumeur solide suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022146	307
Recherche du nombre de patients atteints de cancer du poumon à petites cellules suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022147	309
Recherche du nombre de patients atteints de la maladie du greffon contre l'hôte suivis en établissement de soins en 2020-2022 – ICS2022148	311

Recherche du nombre de patients atteints de cancers colorectaux, cancers du poumon, ou cancers du pancréas suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022149	313
Recherche du nombre de patients atteints d'adénocarcinome canalaire pancréatique suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022150	315
Recherche du nombre de patients atteints de cancer du poumon non à petites cellules suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022151	317
Recherche du nombre de patients atteints de tumeur maligne du côlon suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022152	319
Recherche du nombre de patients atteints d'hypertriglycéridémie suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022153	321
Recherche du nombre de patients atteints de cancer de la tête et du cou suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022154	323
Recherche du nombre de patients atteints de leucémie myéloïde chronique suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022155	325
Recherche du nombre de patients atteints de lupus érythémateux disséminé suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022156	327
Recherche du nombre de patients atteints d'un adénocarcinome canalaire pancréatique métastatique suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022157	329
Recherche du nombre de patients atteints de tendinopathie de la coiffe des rotateurs suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022158	331
Recherche du nombre de patients atteints d'amaurose congénitale de Leber suivis en établissement de soins en 2020-2022 – ICS2022159	333
Recherche du nombre de patients atteints de leucémie lymphoblastique aiguë suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022160	335

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints d'un lymphome de Hodgkin classique ou d'un lymphome à cellules T suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022001

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie lymphome de Hodgkin classique ou lymphome à cellules T au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans ou plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Lymphome de Hodgkin classique
 - Lymphome à cellules T
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Brentuximab,
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un lymphome de Hodgkin classique ou un lymphome à cellules T répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints d'une fibrose kystique suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022002

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie fibrose kystique au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans ou plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Fibrose kystique
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une fibrose kystique répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints d'une leucémie lymphoïde chronique (LLC) ou d'un lymphome lymphoïde de petite taille (SLL) suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022003

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie leucémie lymphoïde chronique (LLC) ou lymphome lymphoïde de petite taille (SLL) au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans ou plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Leucémie lymphoïde chronique (LLC),
 - Lymphome lymphoïde de petite taille (SLL)
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une leucémie lymphoïde chronique (LLC) ou un lymphome lymphoïde de petite taille (SLL) répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints d'une tumeur maligne du sein suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022004

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie tumeur maligne du sein au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans ou plus,
- Être une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Tumeur maligne du sein,
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une tumeur maligne du sein répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints d'une polymyalgie rhumatismale suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022005

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie polymyalgie rhumatismale au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans ou plus,
- Être une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Polymyalgie rhumatismale à l'exclusion des personnes atteintes d'artérite à cellules géantes,
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une polymyalgie rhumatismale répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints d'une tumeur solide, d'un cancer colorectal ou d'un cancer de l'endomètre suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022006

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie tumeurs solide, cancer colorectal ou cancer de l'endomètre au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans ou plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Tumeurs solides,
 - Cancer colorectal,
 - Cancer de l'endomètre
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour des tumeurs solides, un cancer colorectal ou un cancer de l'endomètre répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de lymphomes suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022007

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie lymphome (lymphome diffus à grandes cellules B, leucémie lymphocytaire chronique, lymphome lymphocytaire de petite taille) à l'exclusion des troubles de la coagulation inconnus, de l'hépatite B, du VIH ou des antécédents d'autres tumeurs malignes, au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans ou plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Lymphomes,
 - Lymphome diffus à grandes cellules B (DLBCL),
 - Leucémie lymphocytaire chronique (CLL),
 - Lymphome lymphocytaire de petite taille, à l'exclusion des troubles de la coagulation inconnus, de l'hépatite B, du VIH ou des antécédents d'autres tumeurs malignes
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour des lymphomes (lymphome diffus à grandes cellules B, leucémie lymphocytaire chronique, lymphome lymphocytaire de petite taille) répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints d'un cancer de l'estomac suivis en établissement de soins au cours de la période 2017 à 2021– ICS2022008

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cancer de l'estomac au cours de la période 2017 à 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans ou plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cancer de l'estomac
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Oxaliplatine,
 - Trastuzumab
- Au cours des années 2017 à 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer de l'estomac répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :
Recherche du nombre de patients atteints d'hypertension artérielle pulmonaire suivis en établissement de soins au cours de l'année 2021 – ICS2022009

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie hypertension artérielle pulmonaire au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans à 75 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Hypertension artérielle pulmonaire
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une hypertension artérielle pulmonaire répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de sclérose en plaques suivis en établissement de soins au cours de l'année 2021 – ICS2022010

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie sclérose en plaques au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 50 ans ou plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Sclérose en plaques,
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Rituximab,
 - Ocrelizumab,
 - Ofatumumab,
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une sclérose en plaques répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :
Recherche du nombre de patients atteints d'un lupus érythémateux disséminé suivis en établissement de soins au cours de l'année 2021 – ICS2022011

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie lupus érythémateux disséminé au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 16 ans ou plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Lupus érythémateux disséminé
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un lupus érythémateux disséminé répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de tumeur maligne du sein, cancer de l'ovaire, cancer du pancréas ou cancer de la prostate suivis en établissement de soins au cours de l'année 2021 – ICS2022012

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie tumeur maligne du sein, cancer de l'ovaire, cancer du pancréas ou cancer de la prostate au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme selon le type de cancer,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Tumeur maligne du sein,
 - Cancer de l'ovaire,
 - Cancer du pancréas,
 - Cancer de la prostate
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une tumeur maligne du sein, un cancer de l'ovaire, un cancer du pancréas ou un cancer de la prostate répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de colite ulcéreuse pédiatrique suivis en établissement de soins de 2020 à 2021 – ICS2022013

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie colite ulcéreuse pédiatrique au cours des années 2020 et 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 2 à 17 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Colite ulcéreuse pédiatrique
- Au cours des années 2020 à 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une colite ulcéreuse pédiatrique répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de tumeur maligne du poumon suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022014

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie tumeur maligne du poumon au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Tumeur maligne du poumon
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une tumeur maligne du poumon répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints d'une ostéoarthrite du genou suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022015

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie d'une ostéoarthrite du genou au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 40 à 80 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Ostéoarthrite du genou
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les actes médicaux suivants :
 - NZLB001 (Injection thérapeutique d'agent pharmacologique dans une articulation ou une bourse séreuse du membre inférieur, par voie transcutanée sans guidage),
 - NZLH001 (Injection thérapeutique d'agent pharmacologique dans une articulation ou une bourse séreuse du membre inférieur, par voie transcutanée avec guidage scanographique),
 - NZLH002 (Injection thérapeutique d'agent pharmacologique dans une articulation ou une bourse séreuse du membre inférieur, par voie transcutanée avec guidage radiologique)
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une ostéoarthrite du genou répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :
Recherche du nombre de patients atteints d'une hépatite B sans agent delta suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022016

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie hépatite B sans agent delta au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Hépatite B sans agent delta,
 - A l'exclusion de l'hépatite A, C, D, E et du VIH
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une hépatite B sans agent delta répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints du carcinome urothélial du tractus supérieur (UTCT) suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022017

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie du carcinome urothélial du tractus supérieur (UTCT) au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Carcinome urothélial du tractus supérieur
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les actes médicaux suivants :
 - Chimiothérapie,
 - Instillation vésicale d'un agent pharmacologique
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un carcinome urothélial du tractus supérieur (UTCT) répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints d'un cancer du poumon suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022018

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie de cancer du poumon au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cancer du poumon,
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Atezolizumab,
 - Durvalumab,
 - Irinotecan,
 - Topotecan,
 - Etoposide
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer du poumon répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de leucémie lymphocytaire chronique ou de lymphome à petits lymphocytes suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022019

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie de la leucémie lymphocytaire chronique ou du lymphome à petits lymphocytes au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Leucémie lymphocytaire chronique,
 - Lymphome à petits lymphocytes
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une leucémie lymphocytaire chronique ou du lymphome à petits lymphocytes répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints d'un cancer de l'ovaire suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022020

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cancer de l'ovaire au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cancer de l'ovaire,
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer de l'ovaire répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :
Recherche du nombre de patients atteints d'une tumeur maligne du rein, à l'exception du bassinnet, suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022021

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie d'une tumeur maligne du rein, à l'exception du bassinnet, au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Tumeur maligne du rein, à l'exception du bassin
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une tumeur maligne du rein, à l'exception du bassin, répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de cancers de la tête et du cou (HNSCC) suivis en établissement de soins en 2021– ICS2022021-a

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cancers de la tête et du cou (HNSCC) au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Head and Neck Cancers (HNSCC)
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un Cancers de la tête et du cou (HNSCC) répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de la maladie d'Alzheimer suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022022

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie de la maladie d'Alzheimer au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 50 à 80 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - La maladie d'Alzheimer,
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour la maladie d'Alzheimer répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de la myasthénie grave suivis en établissement de soins en 2017 à 2021 – ICS2022023

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie myasthénie grave au cours des années 2017 à 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Myasthénie grave
- Au cours des années 2017 à 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une myasthénie grave répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints d'épilepsie focale suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022024

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie de l'épilepsie focale au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 12 à 75 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Epilepsie focale
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une épilepsie focale répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints d'épilepsie généralisée suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022025

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie épilepsie généralisée au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 12 à 75 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Epilepsie généralisée
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une épilepsie généralisée répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints d'atrophie musculaire spinale suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022026

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie atrophie musculaire spinale au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 0 à 12 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Atrophie musculaire spinale,
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une atrophie musculaire spinale répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de la goutte suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022027

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie de la goutte, à l'exclusion de la goutte non précisée, au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Goutte, à l'exclusion de la goutte non précisée
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour la goutte, à l'exclusion de la goutte non précisée, répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :
Recherche du nombre de patients atteints du lymphome de Hodgkin classique suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022028

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie du lymphome de Hodgkin classique au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Le lymphome de Hodgkin classique
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Brentuximab Vedotin,
 - Nivolumab,
 - Pembrolizumab
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un lymphome de Hodgkin classique répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints d'hypertension artérielle pulmonaire à l'exclusion du choc anaphylactique et de l'insuffisance ventriculaire gauche suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022029

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie de l'hypertension artérielle pulmonaire à l'exclusion du choc anaphylactique et de l'insuffisance ventriculaire gauche au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Hypertension artérielle pulmonaire à l'exclusion de choc anaphylactique, insuffisance ventriculaire gauche,
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une hypertension artérielle pulmonaire à l'exclusion du choc anaphylactique et de l'insuffisance ventriculaire gauche répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints d'asthme suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022030

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie asthme au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Asthme
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un asthme répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :
Recherche du nombre de patients atteints de la maladie du ventricule unique suivis en établissement de soins de 2019 à 2021 – ICS2022031

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie la maladie du ventricule unique au cours des années 2019 à 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 12 à 18 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - La maladie cardiaque à ventricule unique
- Au cours de l'année 2019 à 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une maladie du ventricule unique répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de la myasthénie grave suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022032

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie de la myasthénie grave au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Myasthénie grave
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Eculizumab,
 - Human immunoglobulin
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une myasthénie grave répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints d'une tumeur maligne du rein suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022033

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie tumeur maligne du rein au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Tumeur maligne du rein
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une tumeur maligne du rein répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :
Recherche du nombre de patients ayant eu un accident vasculaire cérébral ischémique aigu suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022034

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie d'accident vasculaire cérébral ischémique aigu au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Accident vasculaire cérébral ischémique aigu
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un accident vasculaire cérébral ischémique aigu répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :
Recherche du nombre de patients atteints de dermatite atopique, d'asthme ou d'allergie suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022035

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie dermatite atopique, asthme ou allergie au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 0 à 1 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Dermatite atopique,
 - Asthme,
 - Allergie
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une dermatite atopique, un asthme ou une allergie répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de myélofibrose, polycythémie, thrombocytémie essentielle et syndromes myéloprolifératifs suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022036

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour les pathologies myélofibrose, polycythémie, thrombocytémie essentielle et syndromes myéloprolifératifs au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Myélofibrose,
 - Polycythémie,
 - Thrombocytémie essentielle,
 - Syndromes myéloprolifératifs
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une myélofibrose, une polycythémie, une thrombocytémie essentielle ou des syndromes myéloprolifératifs répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de fibrose pulmonaire idiopathique suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022037

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie de la fibrose pulmonaire idiopathique au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 40 à 85 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Fibrose pulmonaire idiopathique
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une fibrose pulmonaire idiopathique répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de tumeur maligne du rein, à l'exclusion du bassinnet du rein suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022038

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie tumeur maligne du rein, à l'exclusion du bassinnet du rein, au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Tumeur maligne du rein, à l'exclusion du bassinnet du rein
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Nivolumab,
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une tumeur maligne du rein, à l'exclusion du bassinnet du rein, répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints d'asthme suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022039

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie d'asthme au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 12 à 17 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Asthme
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un asthme répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints d'un mélanome malin de la peau suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022040

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie mélanome malin de la peau au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Mélanome malin de la peau
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Pembrolizumab,
 - Nivolumab,
 - Ipilimumab
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un mélanome malin de la peau répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints d'une colite ulcéreuse à l'exclusion de la proctite ulcéreuse et des cancers de l'appareil digestif suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022041

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie la colite ulcéreuse à l'exclusion de la proctite ulcéreuse et des cancers de l'appareil digestif, au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 à 80 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Colite ulcéreuse à l'exclusion de la proctite ulcéreuse et des cancers de l'appareil digestif
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une colite ulcéreuse à l'exclusion de la proctite ulcéreuse et des cancers de l'appareil digestif répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints d'obésité génétique et du syndrome de Bardet-Biedl suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022042

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie d'obésité génétique et du syndrome de Bardet-Biedl au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 12 à 65 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Obésité (obésité génétique),
 - Syndrome de Bardet-Biedl
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une obésité génétique et un syndrome de Bardet-Biedl répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de lupus érythémateux disséminé suivis en établissement de soins en 2021– ICS2022042-a

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie lupus érythémateux disséminé au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Lupus érythémateux disséminé
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un lupus érythémateux disséminé répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints d'une tumeur maligne du rein suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022043

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie tumeur maligne du rein au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Tumeur maligne du rein,
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Avelumab,
 - Bevacizumab,
 - Ipilimumab,
 - Nivolumab,
 - Pembrolizumab
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une tumeur maligne du rein répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints d'adénocarcinome canalaire pancréatique suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022044

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie adénocarcinome canalaire pancréatique au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 à 80 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Adénocarcinome canalaire pancréatique,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les actes médicaux suivants :
 - Exérèse de tumeur du pancréas, par laparotomie,
 - Exérèse de tumeur du pancréas, par coelioscopie,
 - Pancréatectomie gauche avec splénectomie [Spléno pancréatectomie gauche], par laparotomie,
 - Pancréatectomie totale ou subtotale avec conservation du duodénum, sans splénectomie, par laparotomie,
 - Pancréatectomie gauche avec splénectomie [Spléno pancréatectomie gauche] avec anastomose pancréatojéjunale ou pancréaticojéjunale, par laparotomie,
 - Pancréatectomie gauche avec conservation de la rate, par coelioscopie,
 - Pancréatectomie gauche avec conservation de la rate, par laparotomie,
 - Pancréatectomie gauche avec splénectomie [Spléno pancréatectomie gauche], par coelioscopie,
 - Pancréatectomie gauche avec conservation de la rate, avec anastomose pancréatojéjunale ou pancréaticojéjunale, par laparotomie,
 - Duodéno pancréatectomie totale avec splénectomie [Spléno pancréatectomie totale], par laparotomie,
 - Pancréatectomie totale ou subtotale avec conservation du duodénum et splénectomie, par laparotomie,
 - Duodéno pancréatectomie céphalique, par laparotomie,
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un Adénocarcinome canalaire pancréatique, répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints d'obésité suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022044-a

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie obésité au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Obésité
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une obésité répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de la maladie de Crohn (MC) et la colite ulcéreuse (CU), à l'exclusion d'autres maladies gastro-intestinales, suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022045

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie de la maladie de Crohn (MC) et de la colite ulcéreuse (CU), à l'exclusion d'autres maladies gastro-intestinales, au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 à 75 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - La maladie de Crohn (MC) et
 - La colite ulcéreuse (CU),
 - À l'exclusion d'autres maladies gastro-intestinales,
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Infliximab,
 - Certolizumab pegol,
 - Ustekinumab,
 - Adalimumab,
 - Natalizumab,
 - Golimumab
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une maladie de Crohn (MC) et une colite ulcéreuse (CU), à l'exclusion d'autres maladies gastro-intestinales répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints du cancer du côlon métastatique suivis en établissement de soins de 2020 à 2021 – ICS2022046

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie du cancer du côlon métastatique au cours des années 2020 à 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 16 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cancer du côlon métastatique,
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Pembrolizumab,
- Au cours des années 2020 à 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer du côlon métastatique répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :
Recherche du nombre de patients atteints d'infection ano-génitale par le virus de l'herpès (herpès simplex) suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022047

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie infection ano-génitale par le virus de l'herpès [herpès simplex] au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 à 65 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Infection ano-génitale par le virus de l'herpès [herpès simplex]
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une infection ano-génitale par le virus de l'herpès [herpès simplex] répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :
Recherche du nombre de patients atteints de fibrose kystique suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022048

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie de fibrose kystique au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Fibrose Kystique,
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une fibrose kystique répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de la polyarthrite juvénile idiopathique suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022049

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie de la polyarthrite juvénile idiopathique au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 8 à 17 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Polyarthrite juvénile idiopathique
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une polyarthrite juvénile idiopathique répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints du cancer du sein ou cancer du poumon suivis en établissement de soins en 2021– ICS2022050

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie du cancer du sein ou du poumon au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cancer du sein,
 - Cancer du poumon
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer du sein ou cancer du poumon répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints d'ophtalmoplégie supranucléaire et de la maladie de parkinson suivis en établissement de soins en 2021- ICS2022051

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie ophtalmoplégie supranucléaire et maladie de parkinson au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 40 à 80 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Ophtalmoplégie supranucléaire et
 - Maladie de parkinson
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une ophtalmoplégie supranucléaire et maladie de parkinson répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints d'incontinence fécale suivis en établissement de soins en 2020 à 2021- ICS2022052

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie d'incontinence fécale au cours de l'année 2020 à 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Incontinence fécale
- Au cours de l'année 2020 à 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une incontinence fécale répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de tous les cancers suivis en établissement de soins en 2021- ICS2022053

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie tous les cancers au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 0 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Tous les cancers
 - Tumeurs solides
 - Cancers hématologiques
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un tous les cancers répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de syndrome hémolytique et urémique atypique suivis en établissement de soins en 2021- ICS2022054

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie syndrome hémolytique et urémique atypique au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Syndrome hémolytique et urémique atypique
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Ravulizumab,
 - Eculizumab
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un syndrome hémolytique et urémique atypique répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints du syndrome néphrotique ou de glomérulosclérose segmentaire focale suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022055

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie syndrome néphrotique, glomérulosclérose segmentaire focale à l'exclusion de la neuropathie diabétique, du syndrome d'Alport, de la néphrite lupique, de la gammopathie monoclonale, d'hypertension au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 à 75 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Syndrome néphrotique,
 - Gromérulosclérose segmentaire focale,
 - à l'exclusion de la neuropathie diabétique, du syndrome d'Alport, de la néphrite lupique, de la gammopathie monoclonale, d'hypertension
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un syndrome néphrotique, une gromérulosclérose segmentaire focale à l'exclusion de la neuropathie diabétique, du syndrome d'Alport, de la néphrite lupique, de la gammopathie monoclonale, d'hypertension répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints d'acromégalie suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022056

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie d'acromégalie au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Acromégalie
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une acromégalie répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de tumeur maligne du sein suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022057

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie tumeur maligne du sein au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Tumeur maligne du sein
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une tumeur maligne du sein répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de maladie cardiovasculaire athéroscléroses suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022058

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie maladie cardiovasculaire athéroscléroses au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 à 85 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Maladie cardiovasculaire athérosclérose
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une maladie cardiovasculaire athéroscléreuse répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints du cancer de la tête et du cou suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022059

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie du cancer de la tête et du cou au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cancer de la tête et du cou
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Pembrolizumab
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer de la tête et du cou répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints d'infections des voies respiratoires suivis en établissement de soins en 2019 à 2021 – ICS2022060

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour les pathologies infections des voies respiratoires au cours de l'année 2019 à 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de tous les groupes d'âge,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Infections des voies respiratoires
- Au cours de l'année 2019 à 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour des infections des voies respiratoires répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints d'aspergillose invasive suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022061

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie aspergillose invasive au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 à 85 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Aspergillose invasive
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Amphotéricin B, Voriconazole, Posaconazole, Isavuconazole
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une aspergillose invasive répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints d'atrophie vulvaire ou vulvovaginite atrophique suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022062

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie atrophie vulvaire ou vulvovaginite atrophique au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Atrophie vulvaire ou vulvovaginite atrophique
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une atrophie vulvaire ou vulvovaginite atrophique répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de cancer de la tête et du cou suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022063

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cancer de la tête et du cou au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cancer de la tête et du cou
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer de la tête et du cou répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de dermatite atopique suivis en établissement de soins en 2020 à 2021 – ICS2022064

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie dermatite atopique au cours de l'année 2020 à 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Dermatite atopique
- Au cours de l'année 2020 à 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une dermatite atopique répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de cancer colorectal métastatique suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022065

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cancer colorectal métastatique au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cancer colorectal métastatique
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les actes médicaux suivants :
 - Biopsies
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer colorectal métastatique répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints d'épidermolyse bulleuse dystrophique suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022066

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie épidermolyse bulleuse dystrophique au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de tout groupe d'âge,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Epidermolyse bulleuse dystrophique
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une épidermolyse bulleuse dystrophique répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints d'hidradénite suppurée suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022067

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie d'hidradénite suppurée au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Hidradénite suppurée
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une hidradénite suppurée répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints d'hypoglycémie post-bariatrique suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022068

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie d'hypoglycémie post-bariatrique au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Hypoglycémie post-bariatrique
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une hypoglycémie post-bariatrique répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints d'un myélome multiple suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022069

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie d'un myélome multiple au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de tous les âges,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Myélome multiple,
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un myélome multiple répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de cancers de la tête et du cou suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022070

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour les pathologies cancer de la tête et du cou au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 à 80 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cancers de la tête et du cou
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Ipilimumab, Nivolumab, Pembrolizumab, Cetuximab, Trastuzumab, Docetaxel, Paclitaxel, Oxaliplatin, Docetaxel
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer de la tête et du cou répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de mélanome malin de la peau suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022071

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie mélanome malin de la peau au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Le mélanome malin de la peau
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Atezolizumab,
 - Cemiplimab,
 - Durvalumab,
 - Ipilimumab,
 - Nivolumab,
 - Pembrolizumab
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un mélanome malin de la peau répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de carcinome à cellules rénales suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022072

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie du carcinome à cellules rénales au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Carcinome à cellules rénales
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un carcinome à cellules rénales répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints d'une leucémie myéloïde aiguë et les syndromes myélodysplasiques suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022073

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie de la leucémie myéloïde aiguë et les syndromes myélodysplasiques au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Leucémie myéloïde aiguë
 - Les syndromes myélodysplasiques
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une leucémie myéloïde aiguë et les syndromes myélodysplasiques répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints d'hypertension pulmonaire et les pneumopathies interstitielles avec fibrose suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022074

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie d'hypertension pulmonaire, les pneumopathies interstitielles avec fibrose au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - L'hypertension pulmonaire
 - Les pneumopathies interstitielles avec fibrose
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les actes médicaux suivants :
 - Mesure et enregistrement des pressions du coeur droit et de l'artère pulmonaire,
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une hypertension pulmonaire, les pneumopathies interstitielles avec fibrose répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de troubles à médiation par le complément suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022075

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour les pathologies des troubles à médiation par le complément au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 à 65 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Les troubles à médiation par le complément,
 - Syndrome des antiphospholipides,
 - Maladie de Behçet,
 - Purpura thrombocytopénique immunitaire,
 - Dermatomyosite,
 - Pemphigoïde bulleuse
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour les troubles à médiation par le complément, répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints d'ANCA vascularite suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022076

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie ANCA Vascularite au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - ANCA Vasculite
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une ANCA Vasculite répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de pneumonie communautaire acquise suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022077

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie pneumonie communautaire acquise au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Pneumonie communautaire acquise
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une pneumonie communautaire acquise répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de tumeur solide avancée (cancer de la tête et du cou, cancer du col de l'utérus, mélanome) suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022078

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie tumeur solide avancée (cancer de la tête et du cou, cancer du col de l'utérus, mélanome) au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Tumeur solide avancée (cancer de la tête et du cou, cancer du col de l'utérus, mélanome)
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une tumeur solide avancée (cancer de la tête et du cou, cancer du col de l'utérus, mélanome) répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de cancer colorectal, cancer du sein, cancer de la vessie et cancer du poumon suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022079

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cancer colorectal, cancer du sein, cancer de la vessie et cancer du poumon au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Le cancer colorectal,
 - Le cancer du sein,
 - Le cancer de la vessie, et
 - Le cancer du poumon,
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Oxaliplatine, Irinotecan, Bevacizumab, Aflibercept, Cetuximab, Panitumumab, Pembrolizumab, Nivolumab, Ipilimumab, Trastuzumab, Pertuzumab, Trastuzumab emtansine, Gemcitabine, Paclitaxel, Pemetrexed, Atezolizumab, Docetaxel,
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour cancer colorectal, cancer du sein, cancer de la vessie et cancer du poumon répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de lupus érythémateux disséminé suivis en établissement de soins en 2019 à 2021 – ICS2022080

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie lupus érythémateux disséminé au cours de l'année 2019 à 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 à 65 ans,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Lupus érythémateux disséminé
- Au cours de l'année 2019 à 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un lupus érythémateux disséminé répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de lupus érythémateux discoïde à l'exclusion du lupus érythémateux systémique suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022081

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie lupus érythémateux discoïde à l'exclusion du lupus érythémateux systémique au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 à 75 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Lupus érythémateux discoïde à l'exclusion du lupus érythémateux systémique,
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un lupus érythémateux discoïde à l'exclusion du lupus érythémateux systémique répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de cancers des voies biliaires suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022082

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cancer des voies biliaires au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cancers des voies biliaires,
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer des voies biliaires répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de tumeur maligne du foie et des voies biliaires intrahepatiques suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022083

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie tumeur maligne du foie et des voies biliaires intrahepatiques au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Tumeur maligne du foie et des voies biliaires intrahépatiques
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une tumeur maligne du foie et des voies biliaires intrahépatiques répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de cancer malin du poumon suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022084

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cancer malin du poumon au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cancer malin du poumon,
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer malin du poumon répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints du cancer de la tête et du cou suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022085

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cancer de la tête et du cou au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Le cancer de la tête et du cou,
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer de la tête et du cou répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints du cancer de l'endomètre suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022086

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cancer de l'endomètre au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cancer de l'endomètre
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer de l'endomètre répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de colite ulcéreuse, à l'exclusion des cas de proctite ulcéreuse, de colite indéterminée, de cholangite sclérosante primitive etc., suivis en établissement de soins en 2020 à 2021 – ICS2022087

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie colite ulcéreuse, à l'exclusion des cas de proctite ulcéreuse, de colite indéterminée, de cholangite sclérosante primitive et de trouble de la conduction non spécifié, et des interventions chirurgicales étendues pour la RCH, colectomie subtotale ou procto-colectomie, chirurgie de l'intestin grêle au cours de l'année 2020-2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 2 à 17 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Colite ulcéreuse, à l'exclusion des cas de proctite ulcéreuse, de colite indéterminée, de cholangite sclérosante primitive et de trouble de la conduction non spécifié, et des interventions chirurgicales étendues pour la RCH, colectomie subtotale ou proctocolectomie, chirurgie de l'intestin grêle.
- Au cours de l'année 2020 à 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une colite ulcéreuse, à l'exclusion des cas de proctite ulcéreuse, de colite indéterminée, de cholangite sclérosante primitive et de trouble de la conduction non spécifié, et des interventions chirurgicales étendues pour la RCH, colectomie subtotale ou procto-colectomie, chirurgie de l'intestin grêle répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints d'asthme sévère suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022088

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie asthme sévère au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 12 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Asthme sévère
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un asthme sévère répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de cancer du poumon à petites cellules métastatique suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022089

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cancer du poumon à petites cellules métastatique au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 à 85 ans,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cancer du poumon à petites cellules métastatique
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Atezolizumab, Doxorubicin, Durvalumab, Etoposide, Everolimus, Methotrexate, Nivolumab, Topotecan
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer du poumon à petites cellules métastatique répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints d'atrophie du système multiple suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022090

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie atrophie du système multiple au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 40 à 70 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Atrophie du système multiple,
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une atrophie du système multiple répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints du COVID-19 avec assistance respiratoire en cours suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022091

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie COVID-19 avec assistance respiratoire en cours au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 à 75 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - COVID-19 avec assistance respiratoire en cours,
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un COVID-19 avec assistance respiratoire en cours répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de sclérose en plaques suivis en établissement de soins en 2020 à 2021– ICS2022092

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie sclérose en plaques au cours de l'année 2020 à 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 10 à 17 ans
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Sclérose en plaques
- Au cours de l'année 2020 à 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une sclérose en plaques répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints d'accident vasculaire cérébral ischémique aigu suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022093

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie accident vasculaire cérébral ischémique aigu au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Accident vasculaire cérébral ischémique aigu
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un accident vasculaire cérébral ischémique aigu répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de lupus érythémateux disséminé suivis en établissement de soins en 2021 – ICS2022094

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie lupus érythémateux disséminé au cours de l'année 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 à 64 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Le lupus érythémateux disséminé,
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Rituximab,
- Au cours de l'année 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un lupus érythémateux disséminé répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints d'hypertension artérielle pulmonaire suivis en établissement de soins en 2018 – ICS2022095

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie hypertension artérielle pulmonaire au cours de l'année 2018 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 17 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Hypertension artérielle pulmonaire
- Au cours de l'année 2018

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une hypertension artérielle pulmonaire répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de cancers de la tête et du cou suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022096

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cancers de la tête et du cou au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cancers de la tête et du cou (HNSCC)
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer de la tête et du cou répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de lupus érythémateux disséminé suivis en établissement de soins en 2022– ICS2022097

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie lupus érythémateux disséminé au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Lupus érythémateux disséminé
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un lupus érythémateux disséminé répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de lymphome non hodgkinien suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022098

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie lymphome non hodgkinien au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Lymphome non hodgkinien
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un lymphome non hodgkinien répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints d'obésité hypothalamique suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022099

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie obésité hypothalamique au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 12 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Obésité hypothalamique
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une obésité hypothalamique répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de lupus érythémateux disséminé suivis en établissement de soins en 2022– ICS2022100

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie lupus érythémateux disséminé au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 à 64 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Lupus érythémateux disséminé
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un lupus érythémateux disséminé répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de rectocolite hémorragique suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022101

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie rectocolite hémorragique au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Rectocolite hémorragique
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une rectocolite hémorragique répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de cirrhose du foie, d'encéphalopathie hépatique, de syndrome hépatorénal suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022102

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cirrhose du foie, encéphalopathie hépatique, ou syndrome hépatorénal au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 à 85 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cirrhose du foie,
 - Encéphalopathie hépatique,
 - Syndrome hépatorénal,
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une cirrhose du foie, une encéphalopathie hépatique, ou un syndrome hépatorénal répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de rectocolite hémorragique suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022103

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie rectocolite hémorragique au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 à 75 ans,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Rectocolite hémorragique
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une rectocolite hémorragique répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de protoporphyrie érythropoïétique suivis en établissement de soins en 2020 à 2022 – ICS2022104

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie protoporphyrie érythropoïétique au cours de l'année 2020 à 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 12 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Protoporphyririe érythropoïétique
- Au cours de l'année 2020 à 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une protoporphyririe érythropoïétique répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de tumeurs solides suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022105

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie tumeurs solides au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Tumeurs Solides
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une tumeur solide répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de lupus érythémateux cutané suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022106

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie lupus érythémateux cutané au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Le lupus érythémateux cutané,
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un lupus érythémateux cutané répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de colite ulcéreuse suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022107

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie colite ulcéreuse au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 à 75 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Colite ulcéreuse,
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Adalimumab,
 - Golimumab,
 - Azathioprine,
 - Infliximab,
 - Ustekinumab,
 - Vedolizumab,
 - Upatdacinib,
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une colite ulcéreuse répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de cancer de la tête et du cou suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022108

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cancer de la tête et du cou au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cancer de la tête et du cou
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Gemcitabine; Nivolumab; Paclitaxel; Docetaxel; Pembrolizumab; Cetuximab
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer de la tête et du cou répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de la maladie de Crohn suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022109

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie maladie de Crohn au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 à 75 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - La maladie de Crohn,
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Azathioprine,
 - Adalimumab,
 - Infliximab,
 - Ustekinumab,
 - Vedolizumab
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une maladie de Crohn répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de cancer de la vessie suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022110

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cancer de la vessie au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cancer de la vessie
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer de la vessie répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de tumeur solide suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022111

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie tumeur solide au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 0 à 21 ans,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Tumeur solide
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une tumeur solide répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de vitiligo suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022112

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie vitiligo au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 0 À 100 ANS,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Vitiligo
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un vitiligo répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de tumeurs malignes à cellules B matures suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022113

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie tumeurs malignes à cellules B matures au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Les tumeurs malignes à cellules B matures incluant
 - La leucémie lymphocytaire chronique,
 - Le lymphome du petit lymphocyte,
 - Le lymphome à cellules du manteau
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour des tumeurs malignes à cellules B matures incluant la leucémie lymphocytaire chronique, le lymphome du petit lymphocyte, le lymphome à cellules du manteau répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de tumeurs solides suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022114

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie tumeur solide au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Tumeur solide
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une tumeur solide répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de stéatohépatite non alcoolique suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022115

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie stéatohépatite non alcoolique au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Stéatohépatite non alcoolique
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une stéatohépatite non alcoolique répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de la myélofibrose suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022116

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie myélofibrose au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - La myélofibrose
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une myélofibrose répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de tumeur maligne du sein suivis en établissement de soins en 2022 – ICS202217

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie tumeur maligne du sein au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Tumeur maligne du sein
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une tumeur maligne du sein répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints d'hépatite virale E et de patients ayant subi une transplantation d'organe solide (rein, cœur, foie ou pancréas) suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022118

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie hépatite virale E, autres hépatites virales chroniques ou hépatites virales non spécifiées sans coma et patients ayant subi une transplantation d'organe solide (rein, cœur, foie ou pancréas) au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - L'hépatite virale E,
 - Autres hépatites virales chroniques ou hépatites virales non spécifiées sans coma
 - Patients ayant subi une transplantation d'organe solide (rein, cœur, foie ou pancréas),
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une hépatite virale E, autres hépatites virales chroniques ou hépatites virales non spécifiées sans coma et patients ayant subi une transplantation d'organe solide (rein, cœur, foie ou pancréas) répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de cancer gastrique et thromboembolie veineuse suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022119

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cancer gastrique et thromboembolie veineuse au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cancer gastrique et thromboembolie veineuse
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer gastrique et thromboembolie veineuse répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de cancer et de thromboembolie veineuse suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022120

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cancer et de thromboembolie veineuse au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cancer et de thromboembolie veineuse
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer et une thromboembolie veineuse répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de fibrose pulmonaire suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022121

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie fibrose pulmonaire au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 40 à 85 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Fibrose pulmonaire,
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une fibrose pulmonaire répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de colite ulcéreuse suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022122

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie colite ulcéreuse au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 8 à 18 ans,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Colite ulcéreuse
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une colite ulcéreuse répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints du lymphome diffus à grandes cellules B suivis en établissement de soins en 2021 à 2022 – ICS2022123

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie lymphome diffus à grandes cellules B au cours des années 2021 et 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Le lymphome diffus à grandes cellules B,
- Au cours des années 2021 et 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un lymphome diffus à grandes cellules B répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints du cancer du poumon non à petites cellules suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022124

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cancer du poumon non à petites cellules au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cancer du poumon non à petites cellules,
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer du poumon non à petites cellules répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de tumeur maligne de l'estomac suivis en établissement de soins en 2017 à 2021 – ICS2022125

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie tumeur maligne de l'estomac au cours de l'année 2017 à 2021 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Tumeur maligne de l'estomac
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Oxaliplatine; Trastuzumab
- Au cours de l'année 2017 à 2021

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une tumeur maligne de l'estomac répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de trouble dépressif majeur suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022126

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie trouble dépressif majeur au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 à 74 ans,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Trouble dépressif majeur,
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un trouble dépressif majeur répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de carcinome urothélial suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022127

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie carcinome urothélial (tumeurs malignes du bassinet du rein, des uretères et de la vessie) au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme ou une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Carcinome urothélial
 - Tumeurs malignes du bassinet du rein,
 - Tumeurs malignes des uretères,
 - Tumeurs malignes de la vessie,
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Pembrolizumab,
 - Nivolumab,
 - Avelumab,
 - Atezolizumab,
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un carcinome urothélial (tumeurs malignes du bassinet du rein, des uretères et de la vessie) répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de tumeurs solides suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022128

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie tumeurs solides, y compris les cancers de l'œsophage, des voies biliaires, du col de l'utérus, des ovaires, des trompes de Fallope, du péritoine, de l'urothélium et du sein au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- *Être âgé de 18 ans et plus,*
- *Être un homme ou une femme,*
- *Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :*
 - *Tumeurs solides,*
 - *Cancers de l'œsophage,*
 - *Cancers des voies biliaires,*
 - *Cancers du col de l'utérus,*
 - *Cancers des ovaires,*

- *Cancers des trompes de Fallope,*
- *Cancers du péritoine,*
- *Cancers de l'urothélium et*
- *Cancers du sein*
- *Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :*
 - *Pertuzumab,*
- *Au cours de l'année 2022*

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour des tumeurs solides, y compris les cancers de l'œsophage, des voies biliaires, du col de l'utérus, des ovaires, des trompes de Fallope, du péritoine, de l'urothélium et du sein répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

**Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :
Recherche du nombre de patients atteints de douleurs suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022129**

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPÉCIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPÉCIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie douleur au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Douleur
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une douleur répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de NSCLC, cancer de l'ovaire, cancer du testicule suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022130

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie NSCLC, cancer de l'ovaire, cancer du testicule au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - NSCLC, cancer de l'ovaire, cancer du testicule
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un NSCLC, cancer de l'ovaire, cancer du testicule répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC : Recherche du nombre de patients atteints de tumeur maligne de la prostate suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022131

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie tumeur maligne de la prostate au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Tumeur maligne de la prostate
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une tumeur maligne de la prostate répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de cardiomyopathie suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022132

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cardiomyopathie au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cardiomyopathie
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une cardiomyopathie répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de cancer du poumon et cancer du pancréas suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022133

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cancer du poumon et cancer du pancréas au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cancer du poumon et cancer du pancréas
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer du poumon et un cancer du pancréas répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de cancer du poumon non à petites cellules suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022134

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cancer du poumon non à petites cellules au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cancer du poumon non à petites cellules
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Nivolumab, Pembrolizumab, Atezolizumab, Durvalumab, Ipilimumab
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer du poumon non à petites cellules répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de carcinome hépatocellulaire, adénocarcinome canalaire pancréatique et cancer colorectal suivis en établissement de soins en 2021-2022 – ICS2022135

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie carcinome hépatocellulaire, adénocarcinome canalaire pancréatique et cancer colorectal au cours de l'année 2021-2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Carcinome hépatocellulaire, adénocarcinome canalaire pancréatique et cancer colorectal
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Atezolizumab, Bevacizumab
- Au cours de l'année 2021-2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un carcinome hépatocellulaire, adénocarcinome canalaire pancréatique et cancer colorectal répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de leucémie myéloïde aiguë suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022136

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie leucémie myéloïde aiguë au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Leucémie myéloïde aiguë
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une leucémie myéloïde aiguë répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de glioblastome multiforme suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022137

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie glioblastome multiforme au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Glioblastome multiforme
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un glioblastome multiforme répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de tumeurs solides avancées suivis en établissement de soins en 2021-2022 – ICS2022138

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie tumeurs solides avancées au cours de l'année 2021-2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Tumeur solide avancée
- Au cours de l'année 2021-2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une tumeur solide avancée répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de cancer du sein suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022139

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cancer du sein au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cancer du sein
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Trastuzumab, Trastuzumab Emtansine, Trastuzumab deruxtecan, Pertuzumab + trastuzumab
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer du sein répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de cancer du poumon à petites cellules suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022140

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cancer du poumon à petites cellules au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cancer du poumon à petites cellules
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Atezolizumab, Durvalumab
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer du poumon à petites cellules répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de cancer du sein suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022141

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cancer du sein au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cancer du sein
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer du sein répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de prurit nodulaire suivis en établissement de soins en 2021-2022 – ICS2022142

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie prurit nodulaire au cours de l'année 2021-2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 -75 ans,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Prurit nodulaire
- Au cours de l'année 2021-2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un prurit nodulaire répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de leucémie lymphoïde chronique suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022143

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie leucémie lymphoïde chronique au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Leucémie lymphoïde chronique
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une leucémie lymphoïde chronique répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de cancer de l'estomac suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022144

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cancer de l'estomac au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cancer de l'estomac
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer de l'estomac répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de carcinome épidermoïde de l'œsophage suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022145

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie carcinome épidermoïde de l'œsophage au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Carcinome épidermoïde de l'œsophage
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Pembrolizumab, Nivolumab, Ipilimumab, Oxaliplatin, Cisplatine, and Docetaxel
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un carcinome épidermoïde de l'œsophage répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de configuration de la tumeur solide suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022146

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie configuration de la tumeur solide au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - configuration de la tumeur solide
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une configuration de la tumeur solide répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de cancer du poumon à petites cellules suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022147

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cancer du poumon à petites cellules au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - cancer du poumon à petites cellules
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer du poumon à petites cellules répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de la maladie du greffon contre l'hôte suivis en établissement de soins en 2020-2022 – ICS2022148

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie la maladie du greffon contre l'hôte au cours de l'année 2020-2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 12 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Maladie du greffon contre l'hôte
- Au cours de l'année 2020-2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une maladie du greffon contre l'hôte répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de cancers colorectaux, cancers du poumon, ou cancers du pancréas suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022149

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cancers colorectaux, cancers du poumon, ou cancers du pancréas au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cancers colorectaux, cancers du poumon, ou cancers du pancréas
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer colorectal, cancer du poumon, ou cancer du pancréas répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints d'adénocarcinome canalaire pancréatique suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022150

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie adénocarcinome canalaire pancréatique au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Adénocarcinome canalaire pancréatique
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un adénocarcinome canalaire pancréatique répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de cancer du poumon non à petites cellules suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022151

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cancer du poumon non à petites cellules au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Cancer du poumon non à petites cellules
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer du poumon non à petites cellules répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de tumeur maligne du côlon suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022152

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie tumeur maligne du côlon au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 à 50 ans,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Tumeur maligne du côlon
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les actes médicaux suivants :
 - Coloscopie, proctectomie et colectomie
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une tumeur maligne du côlon répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints d'hypertriglycéridémie suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022153

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie hypertriglycéridémie au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - L'hypertriglycémie
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une hypertriglycémie répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de cancer de la tête et du cou suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022154

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie cancer de la tête et du cou au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - cancer de la tête et du cou
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un cancer de la tête et du cou répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de leucémie myéloïde chronique suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022155

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie leucémie myéloïde chronique au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Leucémie myéloïde chronique
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une leucémie myéloïde chronique répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de lupus érythémateux disséminé suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022156

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie lupus érythémateux disséminé au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Lupus érythémateux disséminé
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un lupus érythémateux disséminé répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints d'un adénocarcinome canalaire pancréatique métastatique suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022157

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie adénocarcinome canalaire pancréatique métastatique au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - adénocarcinome canalaire pancréatique métastatique
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour un adénocarcinome canalaire pancréatique métastatique répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de tendinopathie de la coiffe des rotateurs suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022158

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie tendinopathie de la coiffe des rotateurs au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Tendinopathie de la coiffe des rotateurs
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une tendinopathie de la coiffe des rotateurs répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints d'amaurose congénitale de Leber suivis en établissement de soins en 2020-2022 – ICS2022159

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie amaurose congénitale de Leber au cours de l'année 2020-2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 6 à 17 ans,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Amaurose congénitale de Leber
- Au cours de l'année 2020-2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une amaurose congénitale de Leber répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.

ICSPECIC – Identification de cohortes spécifiques aux protocoles d'études par sites d'investigations cliniques

Note d'information spécifique dans le cadre du projet ICSPECIC :

Recherche du nombre de patients atteints de leucémie lymphoblastique aiguë suivis en établissement de soins en 2022 – ICS2022160

Qui est le responsable de traitement

IQVIA Opérations France, société par actions simplifiée au capital de 12.400.632,20 euros dont le siège social est situé Tour D2, 17 Bis Place des Reflets à la Défense TSA 64567-92099 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 347 939 415, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de sa demande unique ICSPECIC d'utilisation des données françaises hospitalières du PMSI.

Cette étude a été reconnue d'intérêt public par le Comité d'Expertise pour les Recherches, les Etudes et les Evaluations dans le domaine de la Santé (CESREES) en date du 19 Mai 2022 (pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur le site <https://www.health-data-hub.fr/projets>). Le traitement effectué par IQVIA Opérations France s'inscrit dans le cadre de ses activités, lesquelles consistent notamment en la supervision d'études cliniques. Il est donc fondé sur l'intérêt légitime d'IQVIA Opérations France, conformément à l'article 6.1. f) du RGPD.

Qui est le responsable de mise en œuvre

IQVIA Opérations France, en sa qualité de responsable de mise en œuvre, réalise les traitements, veille à la sécurité des informations de ces traitements ainsi qu'au respect de leurs finalités dans le cadre de l'étude ICSPECIC, comme précisé dans la note d'information générale.

Quels sont les objectifs de l'étude/finalité du traitement

L'étude menée consiste à compter le nombre de patients traités dans les établissements de santé pour la pathologie leucémie lymphoblastique aiguë au cours de l'année 2022 afin d'estimer le potentiel des établissements de santé français à accueillir un ou plusieurs essais cliniques. Cela permet de favoriser le choix de la France comme pays dans lequel un essai clinique sur cette pathologie peut être mené. Cet essai visera à évaluer le bénéfice d'un traitement ou d'une prise en charge thérapeutique.

Catégorie de données traitées

Cette étude est réalisée à partir des données relatives aux hospitalisations de la base de données PMSI qui couvre l'hospitalisation à temps complet et à temps partiel des établissements publics et privé, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (pour plus d'information sur cette base, rendez-vous sur <https://www.atih.sante.fr/domaines-d-activites/information-medicale>).

Dans le cadre de cette recherche, la cohorte correspond aux patients traités ou ayant été traités dans un établissement de santé français, portant les caractéristiques suivantes :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Être un homme et une femme,
- Avoir eu au cours de son hospitalisation les diagnostics suivants :
 - Leucémie lymphoblastique aiguë
- Avoir bénéficié des traitements médicamenteux onéreux suivants :
 - Blinatumomab
- Au cours de l'année 2022

Ces informations détermineront le nombre de patients hospitalisés en France pour une leucémie lymphoblastique aiguë répondant à ces critères, afin de pouvoir identifier les établissements de santé au potentiel le plus élevé pour mettre en place un essai thérapeutique.

Durée d'accès aux données et durée de conservation

Les données seront accessibles aux analyses pendant une durée de six mois à compter de la mise à disposition des données pour chaque traitement, durée correspondant à celle nécessaire à la mise en œuvre du traitement.

Les données issues de l'étude seront ensuite archivées pendant une durée de trois ans maximum à compter de la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

L'accès aux données brutes non nominatives de l'étude se fera exclusivement par les analystes de la société IQVIA Opérations France, bureau d'études, responsable de la mise en œuvre du traitement et de l'analyse des données.

Exercice des droits

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez par principe d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données vous concernant traitées dans le cadre de l'étude, que vous pouvez exercer soit auprès du directeur de l'organisme gestionnaire d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché, soit auprès de la direction de la Plateforme des Données de Santé (Health Data Hub, <https://www.health-data-hub.fr/contact>).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy, 75 007 Paris.

Si vous avez d'autres questions concernant l'utilisation des données, veuillez contacter la déléguée pour la protection des données chez IQVIA : Barbara Bressolles, eu.dpo@iqvia.com.